



# finma

Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA  
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA  
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

CH-3003 Berne

**Courrier A**

Maître

Jean-Cédric Michel

De Pfyffer Avocats

6, rue François-Bellot

1206 Genève

Référence : A224743/GB-G/G-KDI

Contact : Flach Simone

Berne, le 8 mai 2012

**Décision de la FINMA du 20 avril 2012**

Maître,

Nous faisons référence à votre lettre du 27 avril 2012 et vous remercions de votre intérêt.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a informé par le biais de son site internet de la clôture d'une procédure administrative ouverte au printemps 2011 à l'encontre de Valiant Holding SA et de l'ancienne Valiant Banque Privée SA (devenue Banque Valiant SA).

La décision de la FINMA du 20 avril 2012 n'est pas destinée à la distribution au public, en version anonymisée non plus.

Nous vous prions de recevoir, Maître, nos salutations distinguées.

**Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA**

Secrétariat général

Christina Bürgi

Simone Flach-Florey

